COMMUNE DE MASSAGUEL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 juillet 2016

L'an DEUX MILLE SEIZE et le quatre juillet à vingt HEURES et quinze MINUTES, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Mr ORCAN Michel, Maire,

Présents: Mmes, Catherine SEVERAC, Laure GLEIZES, Pascale VAISSIERE, Laetitia RIVAIRAN, Mrs Michel ORCAN, Denis COUSINIER, Michel GUARDIOLA, Sébastien GIRARD, René ALBERT,

Excusé: Benjamin GARDIN,

1) Projet éolien

Lors du dernier conseil municipal, il avait été convenu de visiter le site avant toutes décisions. Mme Rivairan c'est rendu sur les parcelles concernées, elle nous signale qu'elles ne sont pas boisées. Considérant que la société VSB Energies Nouvelles se propose de réaliser les études de faisabilité et que ces études n'entraîneront aucun engagement financier ni de réalisation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise la société VSB à réaliser les études sans aucun engagement financier pour la commune.

2) Compte rendu réunion source

Une réunion a eu lieu le jeudi 26 mai en présence de l'ARS, l'agence Adour Garonne le bureau d'études et des élus de la commune. Il est proposé la mise en place d'un local technique en contre bas de la source. Ce bâtiment servira pour le traitement de l'eau (chlore gazeux), de réservoir tampon entre la source et le réseau et de filtration si nécessaire. Le coût pour emmener l'électricité au local en cas de filtration s'élèverait à environ 17 500 €. Un bassin de décantation en amont du local technique pourrait être réalisé afin d'éviter la filtration.

3) Crue du Sant

Monsieur le Maire a été convoqué à la gendarmerie afin de lire le compte rendu de la dernière réunion fait par l'ONEMA. Les services de l'état demandent que la commune s'engage à réaliser les travaux sans préciser la nature de ces travaux. Monsieur le Maire a répondu que la commune s'engagerait lorsqu'elle connaîtra le détail des travaux à réaliser.

5) Périscolaire 2016/2017

Monsieur le Maire signale qu'une réunion a été organisée avec les intervenants périscolaires afin de faire le bilan de l'année écoulée. Mr. Dougados, intervenant musique, ne renouvèlera pas ses interventions pour la rentrée 2016-2017. Mme Chabbert indique qu'au lieu de faire du théâtre, elle va modifier ses cours pour du yoga et de l'expression corporelle. Afin de remplacer M Dougados, monsieur le Maire à rencontrer avec Mme Rivairan et Mme Vaissière le responsable de l'association « les arts mêlés » qui propose un atelier cirque. Pour l'année 2016-2017 l'intervenant n'est disponible que sur deux périodes : après discussion le conseil municipal décide de signer une convention avec l'association.

Monsieur le Maire soumet le calendrier prévisionnel des activités 2016-2017 comme suit :

PLANNING PERISCOLAIRE 2016/2017 (du 01/07/2010	_
	٠,

					Du ma. 18/04/17 au	1 semaine
	Du ma.13/09/16 au me.	Du j. 03/11/16 au v.	Du ma. 03/01/17 au	Du I.20/02/17 au	v.30/06/17 (11	d'école en
	19/10/14 (6 semaines)	16/12/16 (6 semaines)	v.03/02/17 (5 semaines)	v.31/03/17 (6 semaines)	semaines)	juillet
MARDI Groupe "grands"	Jardinage	Art du cirque(gd.salle)	Volley (gd. Salle)	Volley (gd. Salle)	Theatre (salle assos)	
MARDI Groupe "petits"	Yoga (salle assos)	Yoga (salle assos)	Dessin (classe)	Art du cirque(gd.salle)	Jardinage	
			ou Art du cirque	ou Dessin		
VENDREDI Groupe "grands	Dessin (classe)	Dessin (classe)	Yoga (salle assos)	Jardinage	Jardinage	
VENDREDI Groupe "petits"	Volley (gd. Salle)	Volley (gd. Salle)	Dessin (classe)	Musique (salle assos)	Musique (salle assos)	

pas de periscolaire en première semaine

6) <u>Délibérations « petite enfance »</u>

Dans le cadre de l'élaboration du schéma de mutualisation et suite à la réforme des rythmes scolaires engagés par l'Etat, la communauté de communes a identifié un réel besoin dans l'animation et l'encadrement des temps d'accueil périscolaires au sein des communes. C'est pour cela que deux conventions concernant la mise à disposition du service enfance et jeunesse de la communauté de communes ont été proposées :

- Concernant la mise à disposition auprès de la commune membre, du service Enfance Jeunesse pour l'exercice de la compétence périscolaire hors temps du mercredi après-midi.
- Concernant la mise à disposition auprès des communes membres du service Enfance Jeunesse intercommunal les mercredis après-midi hors vacances scolaires.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré vote à l'unanimité pour les deux conventions.

7) Projet ONF

Monsieur le maire expose que lors de la vente organisée par l'ONF le 23 juin 2016, aucune coupe n'a été vendue. Mr. Zéloni correspondant ONF demande si la commune veut toujours effectuer les travaux prévus. Après discussion le conseil municipal maintien les travaux proposé par L'ONF sur la forêt communale.

8) Questions diverses

• Compte rendu conseil d'école : Mme Laure Gleizes fait lecture du compte rendu du conseil d'école qui a eu lieu le 21 juin 2016. Effectifs prévisionnels 2016-2017.

20 maternelles : 1 TPS, 5 PS, 6 MS, 3GS, 5 CP 13 primaires : 5 CE1, 1 CE2, 3 CM1, 4 CM2

Quelques petits travaux sont à réaliser pendant les grandes vacances et notamment intervertir les tableaux blanc et vert. Mme Hérail maitresse des petits, demande la mise en place de liteaux autour du liège qui sert à l'affichage. Monsieur le Maire précises que l'affichage de papier ne doit pas excéder 30% de la superficie des murs. Mme la Directrice précise que la sortie de fin d'année c'est très bien passée et elle souhaite renouveler l'expérience en incluant de nouveau les CP. Les projets pour l'année prochaine sont : spectacle FOL, école et cinéma, piscine. Monsieur le Maire précise que ces projets seront subventionnés à même hauteur que l'année 2015-2016.